



REPRENDRE PIED EN ASIE DU SUD-EST

Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat

Rapport d'information n°723 (2013-2014)

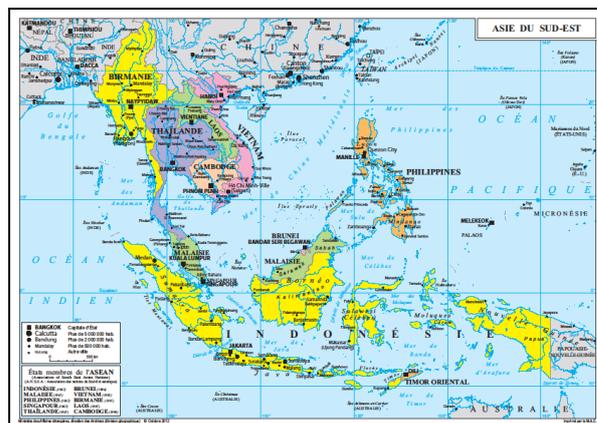
de MM. Jean-Claude Peyronnet, Christian Cambon, André Dulait et Jean-Claude Requier, sénateurs

« La France, elle aussi, a engagé un « pivot ». Non par effet de mode, mais parce que la France veut être présente là où se construit le monde de demain. Or, l'Asie-Pacifique sera de façon évidente au cœur du XXI^{ème} siècle. »

Par cette déclaration du ministre des affaires étrangères, en août 2013, au siège de l'ASEAN¹, la France montre son ambition de reprendre pied dans une région prometteuse, l'Asie du Sud-Est, où elle peine de plus en plus à exister.

Le rythme soutenu des visites officielles françaises ces 3 dernières années dans la région vient réparer 10 ans de vide : il y avait urgence à remettre l'Asie du Sud-Est à l'ordre du jour.

Pour autant, ce « pivot », s'il est désormais un objectif affiché de notre diplomatie, reste encore largement à concrétiser dans les faits.



¹ ASEAN, Association des Nations d'Asie du Sud-est (Philippines, Indonésie, Malaisie, Singapour, Thaïlande, Brunei, Viêt Nam, Laos, Birmanie et Cambodge)

I. Une région au succès éclatant, nouveau centre de gravité économique et stratégique du monde, où la France risque de « sortir des radars »

Aire au succès **économique retentissant**, résiliente à la crise, marché de plus de 600 millions d'habitants, demain comparable en taille à l'Union européenne, cœur du commerce globalisé, regorgeant de ressources naturelles, l'Asie du Sud Est, qui fabrique une bonne partie de la croissance mondiale, est aussi au cœur du débat stratégique actuel et des **rivalités de puissance**, cristallisées en Mer de Chine du Sud par l'affirmation croissante des revendications chinoises, dans un contexte de « course aux armements ».

Agrégées, les 10 économies d'Asie du Sud-Est forment la **4^{ème} puissance économique mondiale**, attirent des dizaines de milliards d'investissements étrangers chaque année, **consomment**, avec des classes moyennes qui se comptent désormais en centaines de millions, **investissent**, avec 1.000 milliards d'euros d'infrastructures qui seront construites dans les 10 prochaines années, et **s'affirment**, de plus en plus, comme des acteurs globaux sur la scène internationale.

Cette région carrefour, « marquerie » ethnique et civilisationnelle, a ses **faiblesses** : pression sans précédent sur l'environnement et les ressources naturelles, déséquilibre d'un développement vertigineux qui engendre de tentaculaires mégapoles, vulnérabilité au dérèglement climatique, explosion des inégalités sociales, irrédentismes, terrorisme... **L'intégration régionale**, qui progresse, avec la perspective de la « communauté ASEAN » en 2015, n'empêche pas la persistance de fortes inégalités dans la sous-région.

Par la multiplication des accords de libre-échange, des investissements directs et des « tournées » de leurs dirigeants, les puissances s'y pressent : Japon, Inde, Chine, États-Unis, mais aussi Allemagne et Corée du Sud. Dans un contexte géopolitique souvent comparé à l'Europe de 1914, marqué par une rivalité entre Chine et États-Unis, **il existe une opportunité pour la France**, qui dispose de liens profonds avec la Malaisie et d'un partenariat stratégique avec Singapour, l'Indonésie et le Vietnam. Les « géants » de l'Asie (Inde, Chine, Japon) ne doivent pas nous cacher l'Asie du Sud-Est.

Avec une spectaculaire inversion –à son avantage- de la relation de dépendance économique avec l'Occident, l'Asie du Sud-Est émergente est **le creuset des évolutions géopolitiques** actuelles, et notamment de la remise en cause des principes « occidentaux » du droit international (liberté de circulation en mer, notamment...).

Avec l'ASEAN, la France partage une vision commune des relations internationales. La présence des entreprises françaises reste cependant en deçà de son potentiel. Le rapport du Sénat constate ainsi qu'à tous points de vue, économique, politique, stratégique, **les relations de la France avec les pays de l'ASEAN n'épuisent pas leur potentiel.**

Alors que 60.000 Français sont installés dans la région, et que le montant de nos exportations vers cette zone est comparable à celui des ex-

portations françaises en direction de la Chine, alors que le nombre d'entreprises françaises présentes (1500) y avoisine celui que nous avons en Chine, la part de marché française globale plafonne à 1.5 %, reflet d'un déficit de présence (Indonésie), ou de rapports déséquilibrés (2 milliards de déficit commercial avec le Vietnam). Il y a **un coût d'opportunité** à ignorer plus longtemps cette région pleine d'avenir : c'est là que se fabriquent la croissance et les emplois de demain.



Visite du centre de formation aux opérations de maintien de la paix de SENTUL (Indonésie)

Comment expliquer que nous n'ayons plus que 150 entreprises françaises en Indonésie, 4ème pays le plus peuplé au monde, 16^{ème} économie mondiale, en croissance très rapide, aux millions de consommateurs de la classe moyenne, pays où tous les équipements restent à construire, là où nous avons 450 entreprises présentes il y a 15 ans ?

Puissance militaire dans une région qui s'arme, grande nation maritime dans une région archipélagique, disposant d'entreprises aptes à répondre à l'aspiration croissante à de nouveaux modes de vie (santé, alimentation, automobile...), bailleur d'aide publique au développement depuis 20 ans dans la région, **la France doit mieux jouer ses atouts.**

Pour cela, une nouvelle impulsion est nécessaire. Il nous faut définir une stratégie et y mettre des moyens –même comptés-. Or la France peine à définir ses objectifs, à maintenir ses priorités dans la durée, et à redéployer ses moyens, notamment diplomatiques, vers cette zone émergente.

II. Comment pivoter vers l'Asie du Sud-Est ?

Le rapport propose une « feuille de route » concrète pour relancer la relation avec l'Asie du Sud-Est, à mettre en œuvre en 2 ans, en s'appuyant sur 3 priorités.

1ÈRE PRIORITÉ : DÉFINIR UNE STRATÉGIE À HAUT NIVEAU, S'APPUYANT SUR 3 ÉTATS-PIVOTS (Malaisie, Indonésie et Singapour) ET MISANT SUR L'ASEAN.

2ÈME PRIORITÉ : FAIRE DE LA DIPLOMATIE ÉCONOMIQUE LE FER DE LANCE DE NOTRE PIVOT, autour, notamment, des besoins d'infrastructure, de « l'économie verte » et de « l'économie bleue ». Optimiser les retombées économiques de 20 ans d'aide au développement et attirer réciproquement les investissements en France (fonds souverains, Singapour).

3ÈME PRIORITÉ : S'ENGAGER POUR LA SÉCURITÉ EN ASIE DU SUD-EST, en élargissant la coopération : lutte anti-terroriste, catastrophes naturelles, échanges d'officiers, exercices et escales militaires. Intégrer des enceintes de dialogue stratégique (*think tanks*, ReCAAP, ADMM +...) et maintenir des moyens militaires crédibles dans la zone.

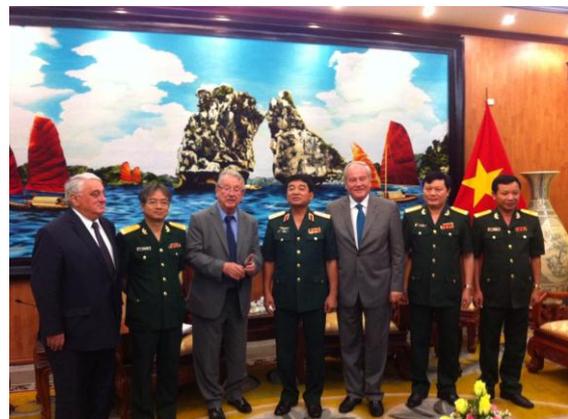
FEUILLE DE ROUTE : À 6 MOIS

- . Adhérer à ReCAAP, organisme de lutte contre la piraterie, en réglant de façon pragmatique la question de la traduction en langue française ;
- . Lancer un audit global des différents programmes de personnalités d'avenir pour l'Asie du Sud Est (« PIPA » etc...) ;

Faudrait-il se passer d'une stratégie (sud-est) asiatique, au prétexte que nous n'en aurions « plus les moyens » ? Est-ce la meilleure façon de préparer l'avenir ?

- . Définir une feuille de route au Représentant spécial « ASEAN », intégrant l'Indonésie, et mettre en place une équipe dédiée (« *task force* ») interministérielle pour bâtir une stratégie globale « ASEAN communauté 2015 » pour répondre, par une offre commerciale adaptée, au besoin de « connectivité », incluant un volet de « portage » pour les PME ;

- . Au plan international, proposer un événement (« Sommet ? ») sur la sécurité maritime ou la liberté de circulation en mer.



Entretiens au Viet Nam sur la situation en Mer de Chine du Sud - Mer Orientale et le code de conduite

FEUILLE DE ROUTE : À 1 AN

- . Faire du rattrapage de nos positions économiques en Indonésie et au Vietnam une priorité n°1 ;
- . Proposer à la Malaisie la conclusion d'un partenariat stratégique ;
- . Maintenir le rythme des visites officielles en prévoyant une visite du ministre de la

défense en Malaisie et une visite du Président de la République aux Philippines, au Vietnam et, une fois le nouveau président élu, en Indonésie ;

. Pérenniser la présence française au dialogue *Shangri-La* de Singapour (ministre, voire délégation parlementaire ?) ;

. Relancer la signature du protocole sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires en Asie du sud-est (traité SEAN-WFZ) ;

. Renforcer la coopération de défense en visant un pourcentage de 15% à 20% dévolus à l'Asie du Sud-Est, répondre positivement à la demande indonésienne d'un professeur de Français auprès de leur centre militaire des langues, et aux demandes de formation de la sous-marine malaisienne ;

. Garder notre officier inséré au sein de l'IFC de Singapour et exploiter les synergies dans le cadre de notre future adhésion à ReCAPP.

FEUILLE DE ROUTE : À 2 ANS

. Avoir un diplomate à plein temps auprès de l'ASEAN. Consolider notre dispositif régional de coopération via le soutien à l'intégration régionale, poursuivre le rééquilibrage de nos moyens diplomatiques vers

l'Asie, en ciblant plus spécialement l'Indonésie ;

. Assurer une présence de la Marine Nationale régulière et visible en Asie du Sud-Est, en privilégiant notamment, outre les missions des Frégates de surveillance, le déploiement de bâtiments modernes, puissants et visibles (BPC, voire SNA) ;

. Régler la lancinante question des visas : appliquer la même priorité à l'ASEAN que pour les « touristes chinois » ;

. Appuyer, en tant que membre du Conseil de Sécurité, le rôle global joué sur la scène internationale par la Malaisie, Singapour et l'Indonésie (négociations climat, zone sans armes nucléaires...).



Visite du centre de fusion de l'information (IFC) de Singapour



Commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées : 01 42 34 46 29, secretariat-affetra@senat.fr
Documents à consulter en ligne : www.senat.fr/rapports-classes/cretrd.html



Jean-Louis CARRÈRE
Sénateur des Landes (SOC)
Président de la Commission



Jean-Claude PEYRONNET
Sénateur de la Haute-Vienne (SOC)



Christian CAMBON
Sénateur du Val de Marne (UMP)



André DULAIT
Sénateur des Deux-Sèvres (UMP)



Jean-Claude REQUIER
Sénateur du Lot (RDSE)